

**Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

**1. Intitulé du projet**

Création d'une voie de liaison entre la RD 31 et le secteur Confina, à Ajaccio

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

Ville d'Ajaccio

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

MARCANGELI Laurent, maire d'Ajaccio

RCS / SIRET

2 1 2 0 0 0 0 4 6 0 0 0 1 2

Forme juridique

Collectivité territoriale commune

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6. a) Construction de routes classées dans le domaine public routier de l'Etat, des départements, des communes et des établissements public de coopération intercommunale	Création d'une voie de 90 ml

**4. Caractéristiques générales du projet**

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Le projet consiste en la création d'une nouvelle voie d'accès au secteur Confina à Ajaccio, depuis la RD31.

Celui-ci permettra la suppression du carrefour à feux de la RT22 (à proximité du giratoire "route de Calvi) et améliorera les conditions de circulation du secteur.

Le projet se situe sur un terrain nu d'occupation dans la zone urbaine.

#### **4.2 Objectifs du projet**

La création d'une nouvelle voie d'accès au secteur Confina à pour but l'amélioration des conditions de circulation du secteur. Elle permettra entre autre la suppression du carrefour à feux de la RT22 à proximité du giratoire "route de Calvi" source d'embouteillages récurrents.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Le projet nécessite un certain nombre de travaux préparatoires (débroussaillage du terrain, décapage de terres impropres à l'exécution des terrassements routiers, réalisation des déblais et remblais de voies avec évacuation des excédents en décharge agréée, construction de deux carrefours giratoires, raccordements avec les chaussées et réseaux existants)

La durée des travaux est estimée à 6 mois :

Phase 1 :

Débroussaillage du terrain, réalisation des terrassements, construction du busage de l'affluent "Mezzavia" du Cavallu Mortu (section hydraulique d'environ 3m<sup>2</sup>) sur 25ml, exécution des fonds de forme des voiries.

Phase 2 :

Réalisation des réseaux d'eaux pluviales et éclairage public, construction des giratoires de raccordement aux voies.

Phase 3 :

Exécution des chaussées (couches d'assise, de fondation et de roulement), réalisation des cheminements piétonniers, mise en place des candélabres, installation de la signalisation routière verticale et horizontale.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

La voie sera ouverte à la circulation publique et entrera dans le domaine routier de la collectivité.

La voie ne générera pas de trafic supplémentaire, au contraire, elle permettra de fluidifier la circulation dans le secteur en supprimant le carrefour à feux "Confina" sur la RT 22.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à une déclaration au titre de la loi sur l'eau

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Création d'une voie d'accès et de 2 giratoires	
Emprise globale du projet :	3000 m <sup>2</sup>
Longueur de la voie créée :	90 ml

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Parcelle section DB n° 10 (pour partie)  
Parcelle section DB n° 15 (pour partie)  
RD 31  
20167 AJACCIO

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur le territoire de la commune d'Ajaccio soumise à la loi littoral Le projet se situe en dehors des espaces littoral identifiés au PADDUC
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le territoire de la commune d'Ajaccio est concerné par un PEB relatif à l'aéroport Napoléon Bonaparte révisé et approuvé le 23/04/2010 ; toutefois le secteur concerné est en dehors du zonage.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inondations : PPRI Gravona : révisé et approuvé le 06/09/2002 PPRI Prunelli : approuvé le 14/09/1999 PPRI BV San Remedio, La Madunuccia, Arbitrone, Valle Maggiore et Vallon de Saint Joseph : approuvé le 31/05/2011 Incendies : PPRIF Grand Ajaccio prescrit le 11/01/2007 Mouvements de terrain PPRMT : approuvé le 15/03/2019  PPRT Antargaz Ricanto : prescrit le 28/12/2011 PPRT Engie Loretto : approuvé le 27/09/2016
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sites à moins de 5km : SIC/ZSC de Campo Dell-Oro : 39ha (FR9400619) à 2,8 km SIC/ZSC du Golfe d'Ajaccio : 47 374 ha de milieu marin (FR9402017) à 2,6 km ZPS Colonie de Goélants d'Audouin d'Aspretto : 1,6 ha (FR9412001) à 3,5 km ZPS Iles Sanguinaires, Golfe d'Ajaccio : 47 412 ha (FR9410096) à 2,6 km
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Ressources</b>	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Afin de relier les deux voies 'RD31 et Confina) il sera procédé à un remblaiement avec des matériaux d'apport issus de carrières agréées
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas dans une zone Natura 2000, il est situé dans un périmètre éloigné de plus de 2,5km des zones Natura 2000 les plus proches et n'a pas d'impact sur ces dernières. Par ailleurs ce secteur urbanisé en banlieue d'Ajaccio à été largement anthropisé et remanié par les activités humaines, et concentre aujourd'hui nombreuses activités économiques et zones d'habitations.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet ne générera pas de trafic supplémentaire, il sera emprunté par les résidents du secteur Confina qui sont actuellement dirigés vers la RT22. Il a pour but de supprimer les embouteillages sur celle-ci dus au carrefour à feux nécessaire à l'insertion des résidents. Les déplacements liés à la phase travaux seront encadrés par une signalisation réglementaire temporaire.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les phases de travaux (remblaiement, couche de forme, et couches de chaussées) pourront être sources de bruits qui seront circonscrites à la phase chantier

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les phases de travaux (remblaiement, couche de forme, et couches de chaussées) pourront être sources de vibrations qui seront circonscrites à la phase chantier
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendra des émissions lumineuses liées à son éclairage public. Celui-ci se situe dans un secteur déjà urbanisé et éclairé. Toutefois, afin de limiter l'impact lumineux, les candélabres utilisés renverront la lumière vers le sol, dotés de sources leds basses consommation, les lanternes disposeront d'un réflecteur afin d'éviter l'effet de halo.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier les rejets seront propres aux engins de travaux et seront limités. En phase exploitation les rejets seront liés à la circulation des véhicules qui empruntent la voie d'accès au secteur déjà existante. Il n'y aura donc pas d'augmentation de rejets
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les effluents liquides liés aux eaux pluviales seront canalisés et dirigés vers le réseau pluvial existant
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier les déchets générés seront traités conformément à la réglementation en vigueur et seront évacués vers des décharges agréées.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par un enjeu archéologique ou patrimonial. Le projet s'installe dans un secteur urbanisé, sur une parcelle en friche dont l'évolution de l'occupation sera visible mais en relation avec le contexte urbain du secteur.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'usage du sol sera modifié, le terrain n'est occupé par aucune activité agricole ou sylvicole et est actuellement un délaissé en friche. Il se situe en bord de voies dans un secteur largement anthropisé.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de voie nouvelle de liaison du secteur Confinia est situé dans une zone urbanisée et largement anthropisé par l'activité humaine (services, commerces, habitations); de ce fait il devrait être dispensé d'évaluation environnementale.

Il ne constitue pas d'obstacle visuel dans le paysage de la zone déjà urbanisé.

Le projet à pour but d'améliorer les conditions de circulation du secteur en supprimant un carrefour à feux sur la RT22, à proximité du giratoire "route de Calvi" source d'embouteillages récurrents.

Celui-ci permettra donc de fluidifier la circulation dans le secteur en supprimant un point noir d'une RT à fort trafic.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
8.2.1 : Extrait de plan du PLU approuvé le 29/11/2019

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

AJACCIO

le, 29/01/2020

Signature

Le Directeur Général des  
Services Techniques

**Jean Joseph FOLACCI**